

Intitulé du poste : Coordinateur.trice du CDSA86

Localisation : Poitiers (86)

Description du poste

Vous avez la responsabilité de la coordination au sein du comité départemental du sport adapté de la Vienne.

Missions

- Coordonner les sections sport adapté de la Vienne
- Coordonner les activités des salariés et des bénévoles du CDSA de la Vienne
- Assurer le suivi financier, administratif et RH sans lien hiérarchique (suivi et supervision des salariés, service civique, stagiaires et apprenti) de la structure
- Élaborer, réaliser et évaluer les actions nécessaires au fonctionnement des animations sportives auprès des sportifs et des clubs du département
- Représenter si besoin le CDSA86 auprès des clubs, des partenaires et des financeurs
- Sensibiliser les clubs, partenaires, financeurs, grand public à la pratique du sport adapté
- Impulser et maintenir le développement stratégique de la structure
- Mettre en place les conditions de réussite des rencontres sportives et compétitions locale, régionale, nationale
- Être garant du projet fédéral
- Rendre des comptes et alerter les instances dirigeantes
- Participation à la définition des objectifs, à l'établissement du programme de travail et à sa conduite ainsi qu'à son évaluation (y compris dans ses aspects financiers)

Compétences

- Ingénierie de projets
- Gestion et évaluation d'une structure associative
- Animation d'équipes de salariés et de bénévoles
- Capacité d'adaptation à des publics cibles de la FFSA
- Connaissance du Sport adapté (enjeux, moyens, objectifs, règles de sécurité...)
- Connaissance des principaux handicaps psychiques et mentaux et leurs conséquences sur la pratique sportive ou d'activités physiques
- Maîtrise des outils bureautiques
- Capacité à déléguer
- Conduite de réunion
- Travail collaboratif

Liaison et rattachement hiérarchiques

Le.la coordinateur.trice rendra directement compte auprès du Bureau et notamment du Président du Comité.

Environnement et conditions d'emploi

Diplômes requis (a minima) pour l'exercice du poste :

- Licence STAPS APA-S - Mention Activités Physiques Adaptées et Santé
- Master 2 APA ou autre

Des formations, expériences dans des domaines plus ciblés du Sport Santé seraient appréciés (ETP)

Rémunération :

Groupe 5 (selon la convention nationale du sport dont dépendent les salariés du CDSA 86)
Rémunération en fonction du profil

Contrat de travail : CDI avec période d'essai

Durée du temps de travail : 1582h annualisées
Télétravail possible : oui (sous conditions)

Permis de conduire B : obligatoire

Modalités de candidature

CV et lettre de motivation à l'attention de M. Damien BETTINELLI (président du CDSA86) par mail :
cdsportadaptevienna@gmail.com

Date limite des candidatures : 12 avril 2024